

# Messages

## Mot de Noël

Il y a juste une année, nous connaissions une puissante 2<sup>ème</sup> vague de pandémie SARS-CoV2 et cultivions d'énormes attentes envers un futur vaccin et une sortie de crise aussi rapide que possible. C'était il y a mille ans !

Qui se souvient des querelles de l'époque ? Certes, nous avons encore en tête les affirmations fantaisistes d'un fameux professeur marseillais et de son incommensurable mépris envers celles et ceux qui ne se soumettaient pas à sa conception de l'*Eminence Based Medecine* (par opposition à l'*Evidence Based Medecine*, plus ancrée scientifiquement) ; entre temps, la potion magique du savant de Marseille est partie en glissade, comme prévu par la communauté scientifique. On se souvient aussi des délires paranoïaques relayés sur le web selon lesquels la pandémie serait voulue et orchestrée pour aboutir au génocide de 3,5 milliards d'individus sur terre. Le film « Hold Up » sera assurément exploité longtemps dans les facultés de sociologie et de psychologie en tant que modèle de désinformation et de construction collective d'une réalité parallèle. C'était donc avant l'arrivée des vaccins...

2021 marque alors un tournant. D'une part, la vaccination semble avoir permis d'aborder les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> vagues pandémiques avec des taux d'hospitalisations en soins intensifs et de mortalité très bas ; mais, d'autre part, ce sera pour toujours l'année de la grande scission sociétale. Une année où le web a permis, via les réseaux « sociaux », de déverser des torrents de haine, souvent sous couvert d'anonymat. Une année qui nous a permis de constater que notre pays compte plusieurs millions d'épidémiologues et d'infectiologues ; de découvrir, par ailleurs, que les fondements mêmes de la science, à savoir le doute et la réfutation, sont d'ores et déjà des attributs de Madame et Monsieur tout le monde. La critique scientifique est donc maintenant dépendante d'avis péremptoires émanant de tout un chacun, sans l'ombre d'une quelconque prise de recul.

Dans son *Discours de la méthode*, Descartes introduisait le « doute méthodique » dans le champ de la science ; mais, force est de constater qu'en 2021, son fameux « cogito, ergo sum » (je pense, donc je suis) se mue lamentablement en un « je pense, donc je SAIS », véritable insulte à l'intelligence.

Le sociologue de l'éducation, Walo Hutmacher, affirmait que le savant est un nain juché sur les épaules d'un géant et, du coup, plaidait pour un minimum de modestie chez celui qui détient un savoir car ce dernier n'est qu'un descendant du patrimoine scientifique qui le précède. 2021 aura donc vu le nain se prendre pour un géant ; on n'est pas loin d'une sorte de remake nauséabond de la fable de la grenouille et du bœuf.



Et, pendant ce temps, les étudiants de La Source et de HESAV assuraient plus de 220'000 vaccins dans le vaccinodrome de Beaulieu. Une fois encore, leur engagement nous a fait chaud au cœur et mis un baume bienvenu devant la perte de savoir-vivre-ensemble à laquelle que le corps social nous confrontait.

Arrivé au terme de l'année, la tentation de transformer un objet de santé publique en une question de droits de l'homme semble justifier qu'un nouveau type de « gilets jaunes » occupe le champ scientifique. C'est assurément un signe d'échec de cette communauté savante, principalement en termes de communication ; c'est également une démonstration de l'affaiblissement du lien social et d'une montée en puissance de la violence verbale en lieu et place du débat. La fameuse disputatio de la scolastique médiévale prend alors des allures de guerre civile.

### **Sévère ce mot de fin d'année ?**

A vous de juger mais, en tout cas, c'est avec emphase que j'en appelle à une année 2022 plus civile, faite d'apaisement et de libertés retrouvées.

**Jacques Chapuis**  
 Directeur  
 Institut et Haute Ecole  
 de la Santé La Source

# Une journée historique

Au lendemain des votations du 28 novembre, deux mots s'imposent : HISTORIQUE et MERCI !

C'est en novembre 2017 que l'ASI<sup>1</sup> déposait son initiative fédérale à Berne après une très brève récolte de signatures. Cette rapidité démontrait d'ores et déjà un formidable capital de sympathie envers les infirmières et les infirmiers.

Très vite, le Conseil fédéral rejetait l'initiative en renonçant à tout contre-projet ; au bout du compte, ce sont les chambres fédérales qui lancèrent un contre-projet indirect, celui-là même qui a tant agité la campagne des votations. Cette contre-proposition des chambres semblait positive

puisque'elle parlait de l'idée qu'il fallait déverser de l'argent (très hypothétique par ailleurs, car conditionné à la manne des cantons) dans le système de formation. Une fausse bonne nouvelle pour le Comité d'initiative qui ne souhaitait pas voir augmenter l'effort de formation si, parallèlement, rien n'était entrepris pour améliorer les conditions d'exercice des soins infirmiers et garder les professionnel·les en poste.

C'est ainsi que le 18 juin 2021, le Comité d'initiative décidait de maintenir son initiative et de demander au peuple suisse de trancher.

La campagne fut assez inhabituelle. D'un côté, des initiants qui semblaient installés sur un tapis rouge, celui du soutien populaire et,

de l'autre, des opposants qui se sont limités à dénaturer le sens du texte de l'initiative pour le contrer. L'ASI exigeant une meilleure rétribution des actes infirmiers (logique de tarification et donc de financement des employeurs), les opposants ont tout misé sur la question des salaires des infirmières et des infirmiers, un point qui est réglé au niveau cantonal, chacun le sait.

---

**Après le champagne, il est temps de se remettre au travail car tout ne fait que « commencer ». Il s'agit maintenant d'obtenir que la substance du contre-projet soit récupérée et mise en œuvre immédiatement.**

---

Le ton est donné : si la Confédération détermine le salaire des infirmières, la paix du travail est mise en danger par cette initiative. Rien que ça ! Et cette rhétorique se mue en un véritable

torrent d'interventions médiatiques, un torrent toutefois assez unique quand bien même issu de la région de Troistorrents...

A noter que la faïtière des hôpitaux (H+) a étonnamment emboîté le pas en faisant campagne contre l'initiative et ainsi contre son intérêt puisqu'une meilleure rétribution des soins améliore la capacité des hôpitaux en matière de dotation et de valorisation de son personnel.

**Historique**, car ce 28 novembre 61 % de la population approuvait l'initiative pour des soins infirmiers forts. Seul un demi-canton s'y est opposé alors que c'est bien à ce niveau que se situait le danger ; en effet, pour être adoptée, une initiative fédérale doit obtenir

<sup>1</sup> Association Suisse des Infirmières et Infirmiers



la majorité du peuple et celle des cantons. Le suspense n'aura pas duré longtemps puisque, en début d'après-midi, 14 cantons étaient d'ores et déjà passés du côté des oui.

**Merci** à la population suisse et merci à toutes celles et ceux qui se sont engagé-e-s dans le soutien à l'initiative. Merci à la section vaudoise de l'ASI qui a sacrifié son capital pour financer une campagne exemplaire et merci à l'ASI Suisse bien évidemment.

Après le champagne, il est temps de se remettre au travail car tout ne fait que « commencer ». Il s'agit maintenant d'obtenir que la substance du contre-projet soit récupérée et mise en œuvre immédiatement. Parallèlement, il faut aller plus loin et pousser les chambres fédérales à répondre à toutes les exigences du texte maintenant entré dans la Constitution. Il est désormais nécessaire de traiter des questions de qualité des soins, de sécurité des patients, de taux d'encadrement infirmiers (ratio infirmière/patient) et donc de dotation, de prévention des incidents critiques, de renforcement de l'autonomie professionnelle, de prévention du drop-out infirmier etc. Pour y parvenir, les chambres

devront, une fois n'est pas coutume, faire preuve d'imagination et d'innovation. Un jeu subtil, oscillant entre la responsabilité fédérale et les prérogatives cantonales, est à instaurer. Un jeu n'empêchant aucunement les chambres de mettre en place des organes fédéraux chargés de promouvoir et monitorer l'avancement des mesures et leurs effets, tous niveaux confondus.

Le temps est enfin à la concrétisation et le risque permanent demeurera celui d'un enterrement du projet par un blocage revancharde, toujours possible de la part de parlementaires retors.

Dans sa sphère d'influence, votre Ecole y contribuera sans relâche, c'est une évidence.

**Une victoire historique à plusieurs titres et de sincères remerciements !**

*Bon Noël à vous.*

**Jacques Chapuis**  
 Directeur  
 Institut et Haute Ecole  
 de la Santé La Source